



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL séance du 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Trémeur, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation : 21 avril 2026

Présents

CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - FIERDEHAICHE Frédéric - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - SPILEMONT Juliette - VELY Isabelle

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Adeline DESAINT DENIS

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 mars 2026
- Nomination des délégués, correspondants et représentants.
- Questions et informations diverses

1. Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026 (Délib. n° 2026-020)

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation des délégués, correspondants et représentants (Délib. n° 2026-021)

Dans le cadre du renouvellement des instances et afin d'assurer la représentation de la commune auprès des différents organismes et partenaires, le Conseil municipal est invité à procéder à la désignation des délégués, correspondants et représentants suivants :

Organisme / Instance	Fonction	Désignation
Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 22)	Délégué titulaire	Frédéric FIERDEHAICHE
	Délégué suppléant	Guillaume HAGUET
Syndicat de Caulnes / la Hutte / Quélaron	Délégué titulaire	Guy CORBEL
	Délégué suppléant	Pierrick SAMSON
Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)	Référent titulaire	Frédéric SAUX
	Référent suppléant	Ludovic RENAULT
Mission Locale	Représentant	Isabelle VÉLY

Frelon asiatique	Référent	Frédéric SAUX
Défense	Correspondant	Adeline DESAINT DENIS
Sécurité routière	Correspondant	Marie-Noëlle DESCHAMPS
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Délégué	Fanny ÉON-SALABERT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner les personnes mentionnées ci-dessus pour représenter la commune auprès des organismes et exercer les fonctions correspondantes.

3. Questions et informations diverses

- **Travaux du Commerce :**

Stéphane PERRAULT, adjoint, fait le point sur l'avancement des travaux du commerce. Les travaux intérieurs sont en phase terminale : les peintures et l'installation électrique sont terminées, le faux plafond est posé, à l'exception de la réserve. À l'étage, il reste à réaliser le revêtement de sol, la pose d'un évier ainsi que quelques finitions.

L'entreprise PROTEA a débuté les aménagements extérieurs. Ceux-ci concernent notamment la réalisation d'un muret en pierre, l'aménagement des espaces verts, en particulier à l'arrière du bâtiment, ainsi que la création d'un stationnement destiné aux futurs locataires du logement.

Une fermeture complète du commerce est prévue pendant une quinzaine de jours, dans la seconde partie du mois de juin, afin de permettre le transfert de l'activité vers les nouveaux locaux. L'installation des équipements de la Française des Jeux nécessite également un délai supplémentaire.

Concernant l'épicerie, les travaux débiteront à la fin du mois de mai. Le démontage de la toiture sera effectué par les élus le samedi 23 mai. Le Maire se chargera de récupérer un big bag pour l'évacuation des ardoises. Les travaux de l'épicerie se poursuivront de juin à septembre. L'ouverture du nouveau commerce est envisagée au début du mois de juillet, tandis que la mise en location du logement interviendra à l'issue des travaux.

- **Repas des Aînés :**

Le Conseil municipal décide de modifier le critère d'âge permettant de bénéficier du repas des aînés. À compter de l'édition 2026, les personnes âgées de 67 ans et plus seront invitées, au lieu de 65 ans auparavant.

Il est également décidé de relever ce seuil de deux années tous les deux ans. Ainsi, l'âge minimum sera fixé à 69 ans en 2028.

- **Commission Urbanisme :**

Mme Fanne EON-SALABERT, adjointe, informe le Conseil que la prochaine réunion de la commission urbanisme est fixée au **5 mai à 19h30**.

- **École :**

L'Algeco installé à l'école sera retiré à compter du 15 juillet. Le tableau, le vidéoprojecteur ainsi que les câbles seront récupérés et réinstallés à la mairie.

- **Entretien des talus :**

M. Romain Meunier, conseiller délégué à la voirie, présente les modalités d'entretien des talus sur le territoire communal. Les talus situés le long des voies communales font l'objet de deux interventions annuelles pour les routes et d'une intervention annuelle pour les chemins.

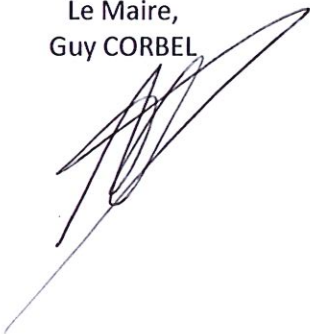
Il rappelle que l'entretien des talus bordant les routes départementales relève de la compétence du Département. La commune n'intervient qu'en cas de nécessité, notamment lorsqu'un défaut de visibilité est susceptible de compromettre la sécurité des usagers.

4. Clôture de la séance

La séance est levée à l'issue de l'ordre du jour.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Guy CORBEL



La secrétaire,
Adeline DESAINT DENIS

